

Le 28 juillet 2010

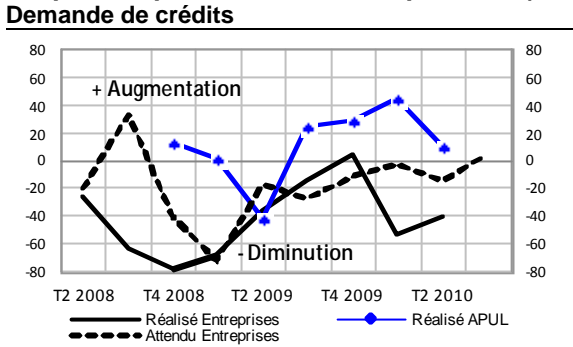
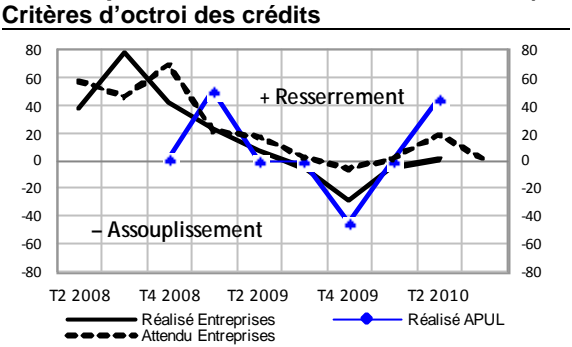
Crédits aux entreprises : critères d'octroi inchangés au 2^e trimestre 2010 face à une demande encore perçue en repli. Pour le 3^e trimestre, les banques s'attendent à une stabilisation de la demande et ne prévoient pas de modifier leurs critères.

Crédits aux administrations locales : net resserrement des conditions d'octroi face à une demande en légère progression.

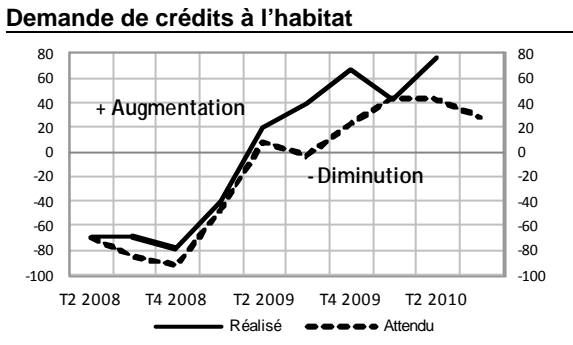
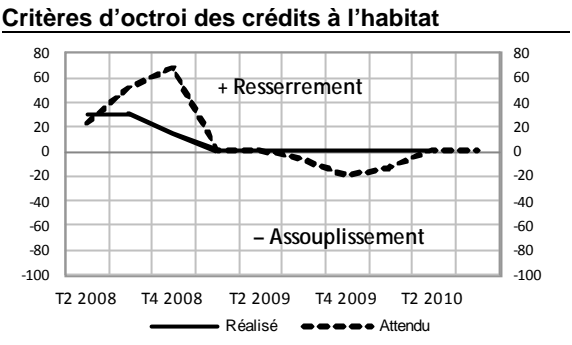
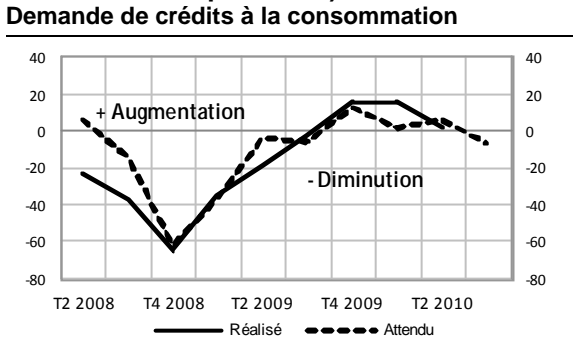
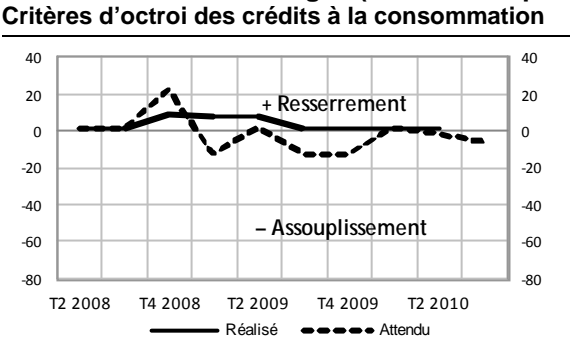
Crédits aux ménages :

- consommation : critères d'octroi inchangés face à une demande étale. Pour le 3^e trimestre, les banques s'attendent à une demande stable, voire en légère baisse, et prévoient d'assouplir quelque peu leurs critères d'octroi.
- habitat : stabilité des critères d'octroi face à une demande encore largement perçue en hausse. Pour le 3^e trimestre, les banques s'attendent à une demande un peu moins bien orientée et n'envisagent pas de modifier leurs critères.

Entreprises et administrations locales (solde des réponses pondérées des banques en %)



Ménages (solde des réponses pondéré des banques en %)



Source : Banque de France Réalisation : DSMF – SICOS Mise à jour le 28 juillet 2010

NB : les réponses des établissements déclarants sont pondérées par l'importance relative des crédits qu'ils distribuent aux entreprises et aux ménages (pondérations révisées sur la base des encours au 31/12/2009).

Évolution des critères d'octroi et de la demande de crédits

(Soldes des réponses pondérées des banques en pourcentage)

	Évolutions déclarées					Perspectives annoncées
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T1 2010	T2 2010	T3 2010
Critères d'octroi des crédits aux entreprises	7	-4,2	-28,9	-4,4	0	0,5
Grandes Entreprises	7	-4,2	-28,9	-4,4	-5	-0,6
PME	16,4	7	-22,1	19	0	5,5
Demande de crédits des entreprises	-36,4	-14,7	3,4	-54,4	-40,7	4,3
Grandes Entreprises	-44,6	-4,3	6,2	-46,7	-27,9	3,9
PME	-41	-17,6	8,4	-50,1	-40,3	6,6
Critères d'octroi des crédits aux ménages						
crédits à la consommation	8,1	0	0	0	0	-6,7
crédits à l'habitat	0,9	0	-0,4	0	0	0
Demande de crédits aux ménages						
crédits à la consommation	-18,9	-3,5	15,3	15,9	0	-7,6
crédits à l'habitat	18	38,4	65,7	42,2	75,9	26,4
Critères d'octroi des APUL	-1	-1	-45,9	-1,1	44,5	-
Demande de crédits des APUL	-42,6	24,3	28,9	44,5	10,3	-

Critères d'octroi des crédits : solde net des réponses pondérées = durcissement - assouplissement

Demande de crédits : solde net des réponses pondérées = hausse - diminution

Crédits aux entreprises

Au 2^e trimestre 2010, les banques n'ont généralement pas modifié leurs critères d'octroi. Dans le prolongement de la tendance prévalant depuis le second semestre 2008, l'orientation de leur politique d'offre a été toutefois un peu plus accommodante pour les grandes entreprises que pour les PME. Pour le 3^e trimestre, les banques prévoient de laisser peu ou prou inchangés leurs critères pour les premières et de les durcir légèrement pour les secondes.

Plus du tiers des banques font encore état d'une baisse de la demande de crédit des entreprises au 2^e trimestre 2010, l'attribuant principalement à la faiblesse des besoins de financement en matière d'investissement. À l'inverse, les opérations de restructuration et/ou de refinancement de dette ont été perçues comme un facteur de soutien de la demande de crédit. Pour le 3^e trimestre, les banques s'attendent à une stabilisation, voire à un léger rebond de celle-ci.

Crédits aux ménages

Crédits à la consommation : au 2^e trimestre 2010, les critères d'octroi n'ont pas varié face à une demande jugée à peu près étale. Pour le 3^e trimestre, les établissements de crédit s'attendent généralement à une stagnation persistante de la demande et envisagent d'assouplir légèrement leurs critères d'octroi.

Crédits à l'habitat : les banques n'ont pas modifié leurs critères d'octroi face à une demande encore jugée bien orientée par la plupart d'entre elles. Elles attribuent principalement cette orientation favorable à l'amélioration des perspectives sur le marché immobilier. Pour le 3^e trimestre, compte tenu notamment de la fin du doublement du prêt à taux zéro pour les logements neufs¹, elles s'attendent à une demande un peu moins soutenue et ne prévoient pas de modifier leurs critères d'octroi.

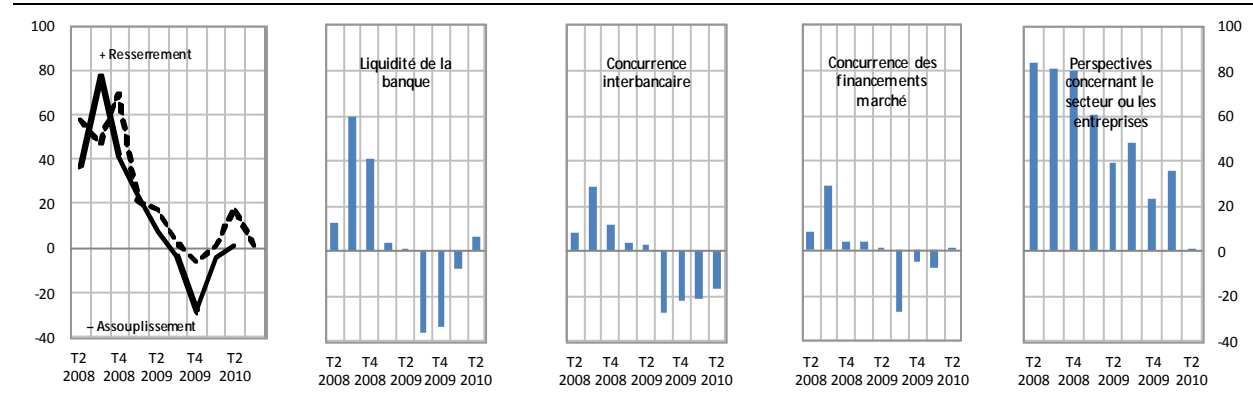
Crédits aux administrations locales

Au 2^e trimestre 2010, les conditions d'octroi des crédits aux collectivités locales ont été nettement resserrées face à une demande stable, sinon en légère hausse.

¹ Selon la loi de finances 2010, le doublement du prêt à taux zéro (PTZ) prend fin au 30 juin 2010. Après cette date, le montant du PTZ reste majoré de 50 % jusqu'au 31 décembre 2010.

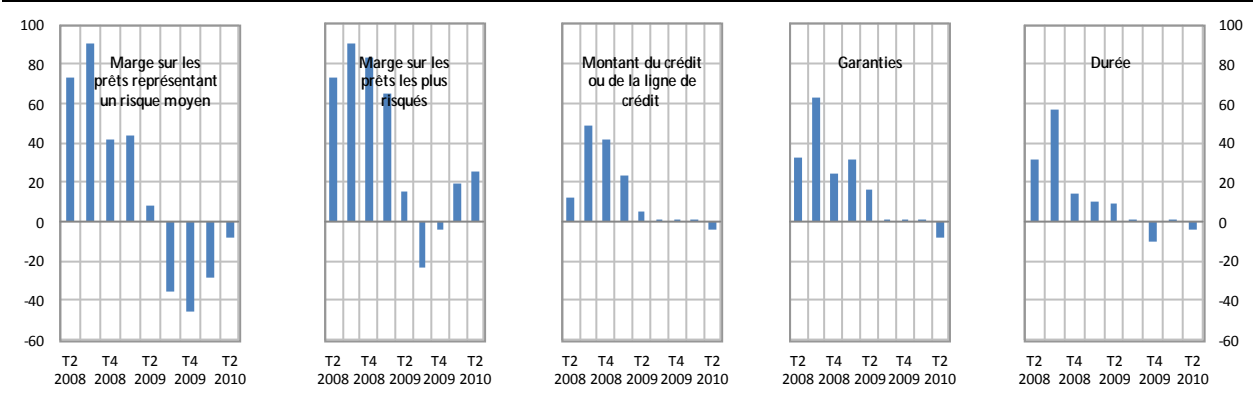
Facteurs d'évolution des critères d'octroi de crédits ou de lignes de crédit aux entreprises

Soldes des réponses pondérées des banques en pourcentage



Selon les banques, l'influence des déterminants de leurs critères d'octroi des crédits aux entreprises a été globalement neutre au 2^e trimestre 2010. Pour la première fois depuis la mi 2007, les perspectives économiques générales ou sectorielles n'ont pratiquement plus exercé d'effet restrictif sur ces critères. Par ailleurs, si la concurrence entre établissements prêteurs a continué de jouer dans le sens de l'assouplissement de leur politique d'octroi, la détérioration de leur position de liquidité a en revanche exercé une influence légèrement restrictive.

Évolution des conditions appliquées aux crédits ou aux lignes de crédit aux entreprises

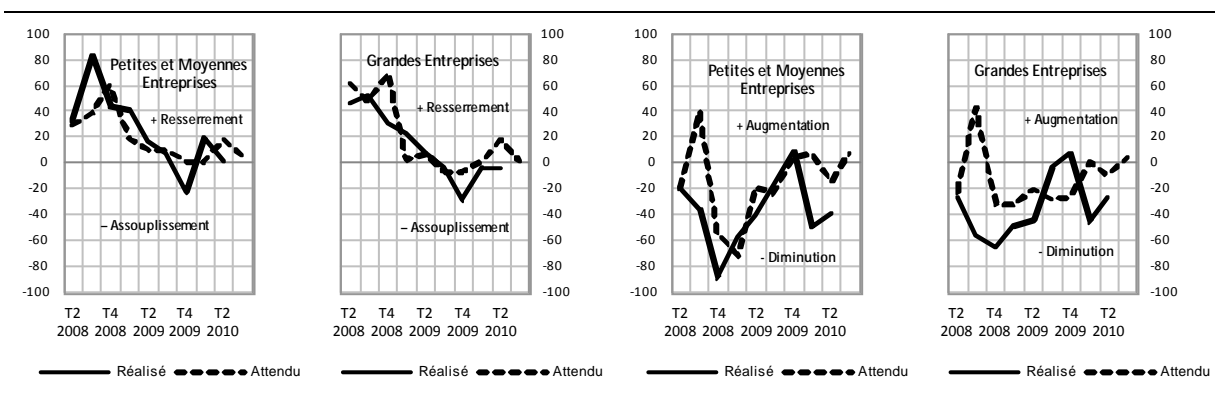


Les marges pratiquées par les banques sur les prêts présentant un profil de risque moyen ont été de nouveau réduites, bien que de façon très modérée, alors que celles appliquées aux prêts les plus risqués ont été encore accrues. Les autres conditions de crédit (frais, commissions, exigences portant sur les garanties mobilisées par les emprunteurs, montants octroyés, etc.) ont été laissées inchangées, sinon quelque peu relâchées.

Ventilation des réponses par taille d'entreprise (solde des réponses pondérées en %)

Critères d'octroi des crédits

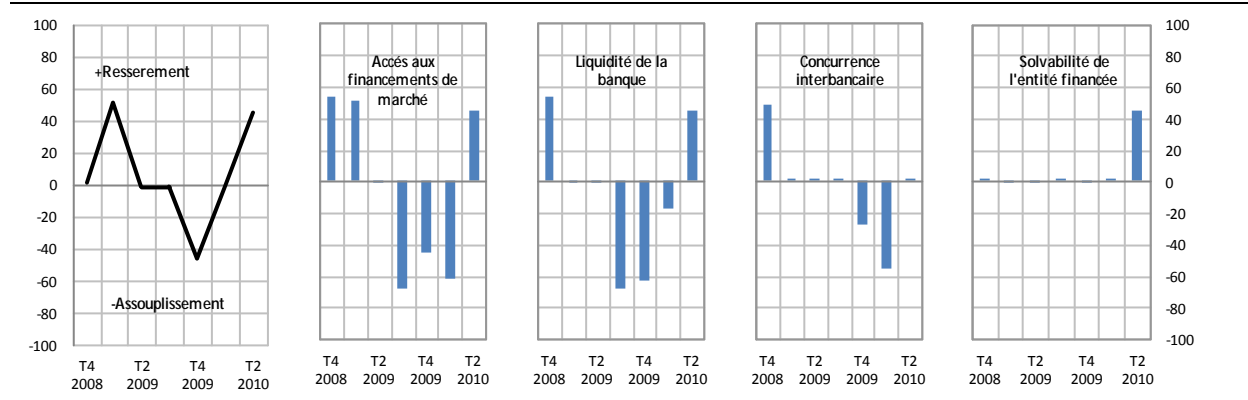
Demande de crédits



Au 2^e trimestre 2010, les critères d'attribution ont été maintenus inchangés pour les PME et légèrement assouplis pour les grandes entreprises. S'agissant de la demande de crédit, les banques font état d'un recul plus prononcé pour les premières que pour les secondes. Pour le 3^e trimestre, les établissements bancaires prévoient une quasi stabilité de leurs critères d'offre pour les grandes entreprises et un resserrement modéré pour les PME, tout en tablant sur un léger redressement de la demande de crédit des unes et des autres.

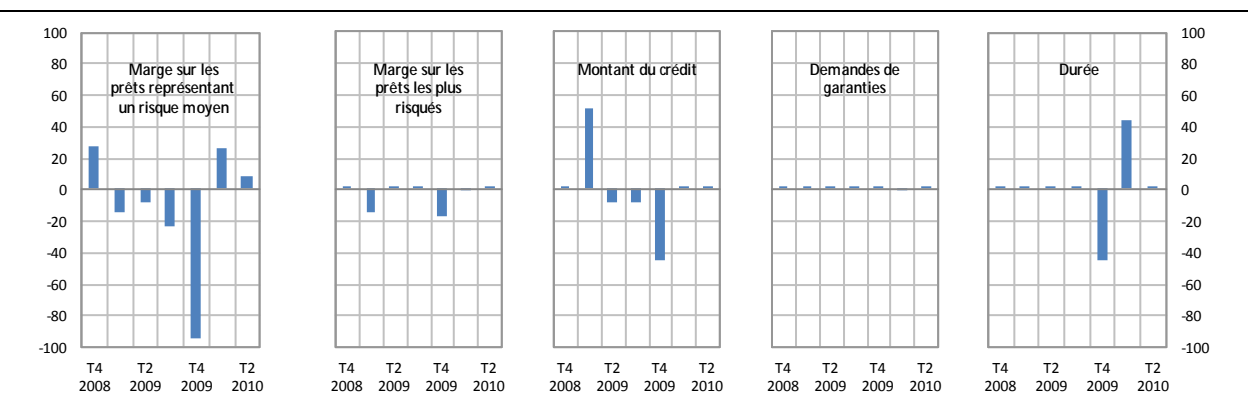
Facteurs d'évolution des critères d'octroi de crédits aux administrations publiques locales

Soldes des réponses pondérées des banques en pourcentage



Au 2^e trimestre 2010, près de la moitié des banques déclarent avoir resserré leurs critères d'octroi des prêts aux collectivités locales. Pour expliquer cette inflexion marquée de leur politique d'offre, les établissements invoquent le durcissement de leurs conditions d'accès aux financements de marché et la détérioration de leur position de liquidité, mais aussi une appréciation plus réservée de la solvabilité des emprunteurs. La demande des collectivités locales, encore alimentée par leurs besoins de financement au titre de projets d'investissement et, dans une moindre mesure, de leur gestion de trésorerie, a été jugée nettement moins allante que les trimestres précédents.

Évolution des conditions appliquées aux crédits aux administrations publiques locales

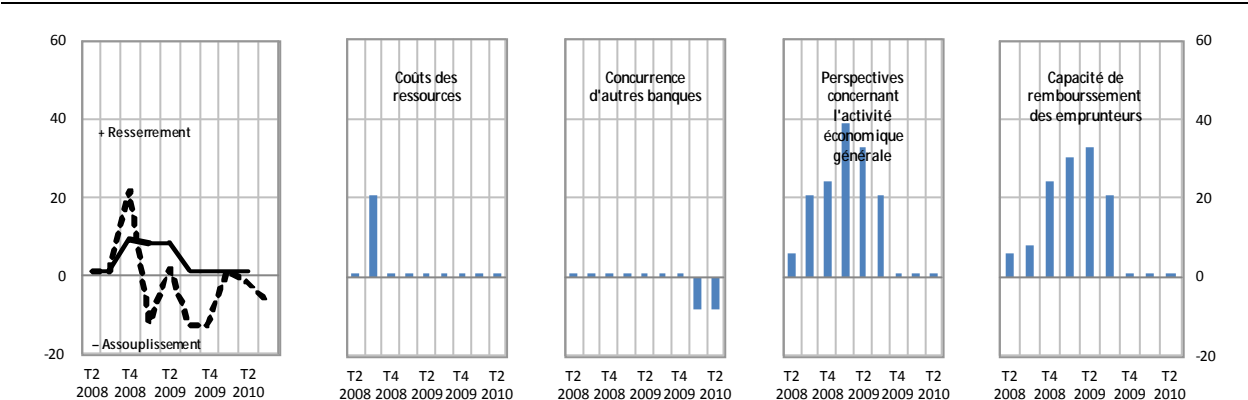


Comme au 1^{er} trimestre, le resserrement des conditions financières appliquées aux collectivités locales s'est surtout matérialisé par une augmentation des marges pratiquées sur les prêts moyennement risqués. En revanche, les autres conditions de crédit (montant, garanties requises, durée, etc.) sont restées globalement inchangées.

Facteurs d'évolution des critères d'octroi des crédits aux ménages

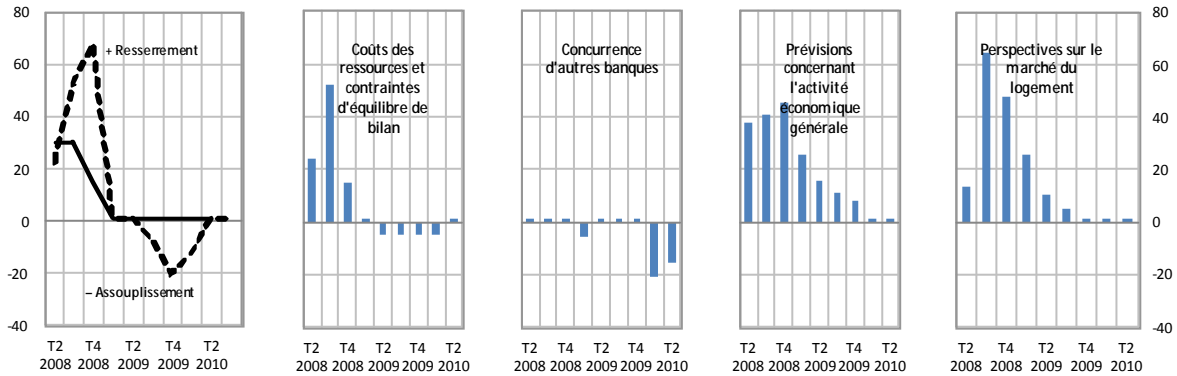
Ménages : crédits à la consommation

Soldes des réponses pondérées des banques en pourcentage



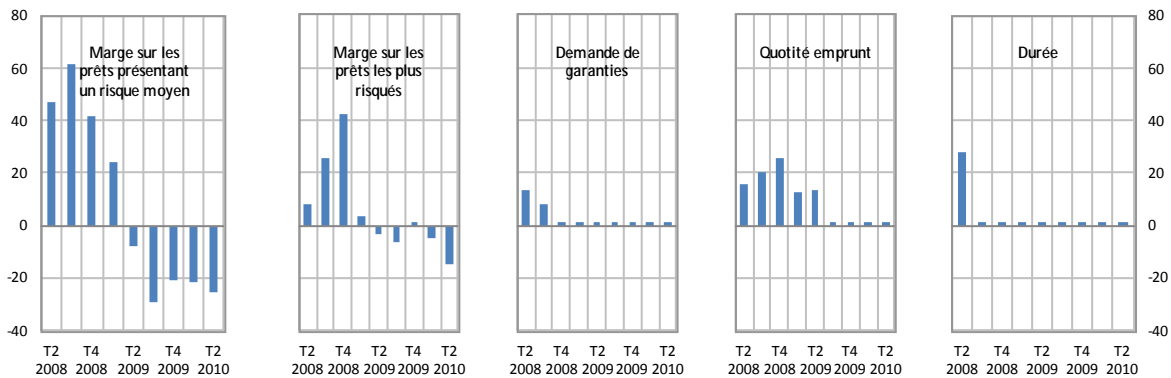
Au 2^e trimestre 2010, les critères d'octroi des crédits à la consommation ont été à nouveau laissés inchangés malgré la légère accentuation de la concurrence entre établissements prêteurs.

Ménages : crédits à l'habitat



Dans le prolongement du statu quo prévalant depuis le 2^e trimestre 2009, les critères d'octroi des prêts à l'habitat n'ont également pas varié : si la concurrence entre réseaux prêteurs a de nouveau joué dans le sens de leur assouplissement, son influence est restée, somme toute, limitée.

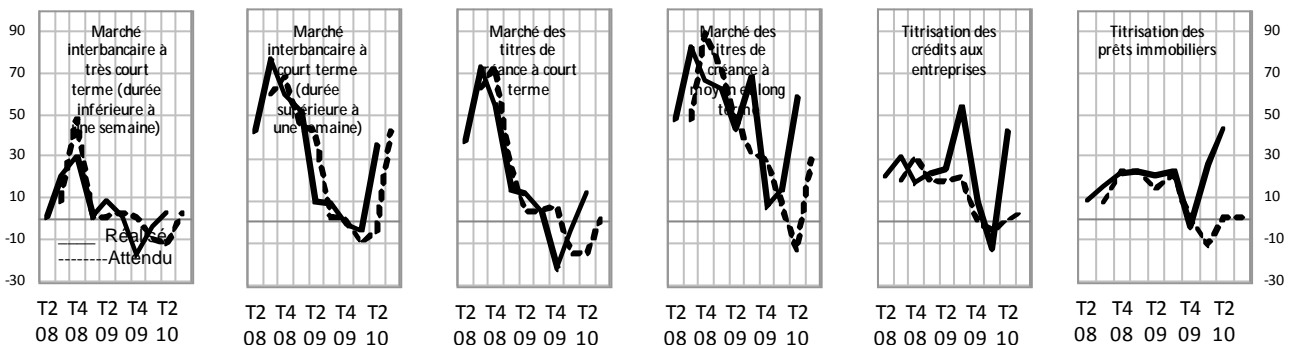
Évolution des conditions appliquées aux nouveaux crédits à l'habitat aux ménages



Au 2^e trimestre 2010, les marges appliquées aux prêts à l'habitat présentant un risque moyen et, dans une moindre mesure, celles pratiqués sur les prêts plus risqués ont encore été réduites. En revanche, les autres conditions de crédit (quotité d'emprunt, durée maximale des prêts, garanties, etc.) sont de nouveau restées inchangées.

Effet des conditions de marché sur la politique de crédit des banques²

Évolution des conditions d'accès sur les marchés (réponses pondérées des banques en pourcentage)



* La forte proportion de banques de l'échantillon ayant encore choisi ce trimestre la modalité « sans objet » pour répondre aux questions relatives à la titrisation de crédits témoigne d'un marché toujours caractérisé par une très faible activité sur ce segment. Dans ce contexte, les niveaux comme les évolutions des soldes d'opinion ne sont pas significatifs.

En net contraste avec les prévisions formulées lors de l'enquête précédente, bon nombre d'établissements font état d'une dégradation de leurs conditions d'accès aux marchés du terme interbancaire et au marché obligataire, entre autres répercussions indirectes des tensions qui ont affecté au 2^e trimestre le marché des titres souverains de plusieurs pays de la zone euro. Pour le 3^e trimestre, les établissements s'attendent dans des proportions encore significatives à un nouveau durcissement de leurs conditions de refinancement sur les deux segments de marché précités. En revanche, ils ne prévoient pas de difficultés de refinancement sur le marché interbancaire à très court terme, non plus que sur celui des certificats de dépôt.

² Le questionnaire a été modifié à l'occasion de l'enquête du 4^e trimestre 2009. Les réponses aux questions relatives aux conditions d'accès aux marchés incluent désormais les modalités « amélioration » et « amélioration sensible ».

Crédits aux entreprises

Critères d'octroi de crédits aux entreprises

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
Les critères d'attribution						
- se sont sensiblement durcis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- se sont quelque peu durcis	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4
- n'ont pratiquement pas changé	93,0	95,8	71,1	95,6	100,0	91,7
- se sont quelque peu assouplis	0,0	4,2	28,9	4,4	0,0	3,9
- se sont sensiblement assouplis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	7,0	-4,2	-28,9	-4,4	0,0	0,5
Moyenne des codes réponses (a)	7,0	-4,2	-28,9	-4,4	0,0	0,5

Critères d'octroi de crédits aux PME

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
Les critères d'attribution						
- se sont sensiblement durcis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- se sont quelque peu durcis	16,4	7,0	0,0	23,4	0,0	9,4
- n'ont pratiquement pas changé	83,6	93,0	77,9	72,2	100,0	86,7
- se sont quelque peu assouplis	0,0	0,0	22,1	4,4	0,0	3,9
- se sont sensiblement assouplis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	16,4	7,0	-22,1	19,0	0,0	5,5
Moyenne des codes réponses (a)	16,4	7,0	-22,1	19,0	0,0	5,5

Critères d'octroi de crédits aux grandes entreprises

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
Les critères d'attribution						
- se sont sensiblement durcis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- se sont quelque peu durcis	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,4
- n'ont pratiquement pas changé	93,0	95,8	71,1	95,6	95,0	90,6
- se sont quelque peu assouplis	0,0	4,2	28,9	4,4	5,0	5,0
- se sont sensiblement assouplis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	7,0	-4,2	-28,9	-4,4	-5,0	-0,6
Moyenne des codes réponses (a)	7,0	-4,2	-28,9	-4,4	-5,0	-0,6

(a) Codage des réponses : Durcissement sensible : 2 – Durcissement : 1 – Stabilité : 0 – Assouplissement : -1 – Assouplissement sensible : -2

Demande de crédits des entreprises*(en pourcentage pondéré des réponses)*

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
La demande						
– a diminué sensiblement	0,0	0,0	0,0	3,9	0,0	0,0
– a diminué quelque peu	47,3	37,6	18,7	50,5	40,7	0,0
– est restée à peu près inchangée	41,8	39,5	59,2	45,6	59,3	95,7
– a augmenté quelque peu	10,9	22,9	22,1	0,0	0,0	4,3
– a augmenté sensiblement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	-36,4	-14,7	3,4	-54,4	-40,7	4,3
Moyenne des codes réponses (a)	-36,4	-14,7	3,4	-58,3	-40,7	4,3

Demande de crédits des PME*(en pourcentage pondéré des réponses)*

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
La demande						
– a diminué sensiblement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
– a diminué quelque peu	44,9	40,5	13,7	50,1	40,3	0,0
– est restée à peu près inchangée	51,2	36,6	64,2	49,9	59,7	93,4
– a augmenté quelque peu	3,9	22,9	22,1	0,0	0,0	6,6
– a augmenté sensiblement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	-41,0	-17,6	8,4	-50,1	-40,3	6,6
Moyenne des codes réponses (a)	-41,0	-17,6	8,4	-50,1	-40,3	6,6

Demande de crédits des grandes entreprises*(en pourcentage pondéré des réponses)*

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
La demande						
– a diminué sensiblement	0,0	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0
– a diminué quelque peu	51,6	23,0	22,7	46,7	32,1	0,0
– est restée à peu près inchangée	41,4	49,9	48,4	53,3	63,7	96,1
– a augmenté quelque peu	7,0	22,9	28,9	0,0	4,2	3,9
– a augmenté sensiblement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	-44,6	-4,3	6,2	-46,7	-27,9	3,9
Moyenne des codes réponses (a)	-44,6	-8,5	6,2	-46,7	-27,9	3,9

(a) Codage des réponses :

Baisse sensible : -2 – Baisse : -1 – Stabilité : 0 – Augmentation : 1 – Augmentation sensible : 2

Crédits aux ménages

Critères d'octroi de crédits à l'habitat

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
Les critères d'attribution						
- se sont sensiblement durcis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- se sont quelque peu durcis	6,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- n'ont pratiquement pas changé	87,9	100,0	99,6	100,0	100,0	100,0
- se sont quelque peu assouplis	5,6	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0
- se sont sensiblement assouplis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	0,9	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0
Moyenne des codes réponses (a)	0,9	0,0	-0,4	0,0	0,0	0,0

Demande de crédits à l'habitat

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
La demande						
- a diminué sensiblement	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- a diminué quelque peu	16,0	6,0	0,0	5,1	0,0	0,0
- est restée à peu près inchangée	33,8	49,6	34,3	47,6	24,1	73,6
- a augmenté quelque peu	36,9	44,4	65,7	47,3	75,9	26,4
- a augmenté sensiblement	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	18,0	38,4	65,7	42,2	75,9	26,4
Moyenne des codes réponses (a)	15,1	38,4	65,7	42,2	75,9	26,4

Critères d'octroi de crédits à la consommation

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
Les critères d'attribution						
- se sont sensiblement durcis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- se sont quelque peu durcis	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- n'ont pratiquement pas changé	91,9	100,0	100,0	100,0	100,0	93,3
- se sont quelque peu assouplis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7
- se sont sensiblement assouplis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-6,7
Moyenne des codes réponses (a)	8,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-6,7

Demande de crédits à la consommation

(en pourcentage pondéré des réponses)

	Évolutions déclarées					Perspective annoncée
	T2 2009	T3 2009	T4 2009	T12010	T2 2010	T3 2010
La demande						
- a diminué sensiblement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- a diminué quelque peu	31,2	23,0	0,0	0,0	0,0	7,6
- est restée à peu près inchangée	56,5	57,5	84,7	84,1	100,0	92,4
- a augmenté quelque peu	12,3	19,5	15,3	15,9	0,0	0,0
- a augmenté sensiblement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Solde des réponses	-18,9	-3,5	15,3	15,9	0,0	-7,6
Moyenne des codes réponses (a)	-18,9	-3,5	15,3	15,9	0,0	-7,6

(a) Codage des réponses :

Baisse sensible : -2 – Baisse : -1 – Stabilité : 0 – Augmentation : 1 – Augmentation sensible : 2